



Janvier 2024

N°8

Saint Romain d'Ay

L'ECHO D'AY

Editorial

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année, l'Equipe de l'Echo d'Ay Agnès, Françoise et Michel vont tâcher de vous proposer des articles qui susciteront votre curiosité sans oublier, bien sûr, un grand merci à Estelle qui nous accompagne dans la mise en page de notre revue.

Tous les lundis après-midi sont organisés des marches dont les circuits parcourent notre belle commune.

C'est l'occasion de belles rencontres et de discussions impromptues. Chemin faisant, nous croisons des mûriers. Automatiquement la discussion porte sur cet arbre et l'on apprend que sur la commune certaines fermes possédaient des magnaneries.

Cela nous a incité à approfondir le sujet et à faire des recherches sur la Soie. Nous n'avons pas trouvé d'archives de cette activité sur notre commune mais sur le département de l'Ardèche qui a un passé des plus riches. La soie, voilà un produit singulier qui mérite que l'on s'intéresse à sa genèse.

En effet, elle est née d'une légende, elle a sublimé les puissants, a suscité l'envie de marchands, a fait le tour du monde. Elle est arrivée dans nos contrées et plus particulièrement en Ardèche et s'y est développée. Elle a permis la mise au point de techniques encore utilisées de nos jours.

Bref, un élément majeur qui ne peut qu'éveiller notre intérêt et que l'on se penche sur cette chose naturelle extraordinaire qu'est la SOIE.

Il est évident que nous ne pouvons pas développer ce sujet en quelques lignes, aussi il fera l'objet de plusieurs articles dans l'Echo d'Ay, nous allons développer cette saga en trois épisodes :

- Genèse de la soie de la Chine à l'Ardèche,
- Histoire de la soie en Ardèche,
- Comment passer du ver à la soie ?

Nous tenons à rappeler que nous ne sommes ni des écrivains, ni des journalistes, ni des historiens, nous n'en avons pas la prétention. Notre seule ambition est de susciter la curiosité, chacun pourra développer ces sujets par la lecture d'ouvrages spécialisés ou historiques.

Il va de soi que nous traiterons également dans cette édition du Conseil des Sages, du Conseil Municipal des Enfants, des Associations. Le mot du Maire viendra compléter notre propos.

Le mot du Maire

Bonjour à tous

Nous avons dépassé la moitié de notre mandat électif. Nous espérons que nous sommes à la hauteur de vos attentes, et que vous êtes satisfaits de notre travail

Vous avez reçu le Bulletin Municipal de cette année 2024, qui résume la vie de notre village en 2023, fait le point des projets à venir et vous donne aussi toutes les informations utiles

Merci au Conseil des Sages pour cet Echo d'Ay qui est devenu un outil d'information important par ses articles pertinents et documentés

J'attire votre attention sur le Conseil Municipal des Enfants (CME) qui a le projet de faire une exposition des photos de classe de 1900 à nos jours des écoles de Saint Romain d'Ay. L'occasion pour se retrouver à plusieurs générations autour d'une photo souvenir Alors fouillez vos greniers et caves, et ramenez vos photos d'école en noir et blanc ou couleur.

Vous pouvez déposer vos photos à l'école ou à la mairie en inscrivant impérativement vos noms et coordonnées au verso si vous souhaitez les récupérer.

Suivez l'actualité de votre commune sur le panneau lumineux, Panneau Pocket, notre page Facebook et sur le site de la mairie www.stromainday.fr

Au risque de me répéter, je vous adresse, chers administrés, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024

Conseil des Sages



Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur le rôle du Conseil des Sages de la commune. Le Conseil des Sages a été mis en place après les dernières élections municipales, sur l'initiative de notre Maire Monsieur Coll. Il a pour but d'ouvrir l'action municipale aux citoyens en créant un comité consultatif.

Le principe est de mobiliser l'énergie d'habitants retraités pour conseiller le maire et le conseil municipal, non pas sur sa politique en direction des aînés, mais sur toutes les politiques communales au bénéfice de toutes les catégories de population.

Conjuguer ainsi le temps disponible, les compétences, l'expérience de la vie et l'envie folle d'être utile.

Le Conseil des Sages est composé de 15 conseillers volontaires âgés de 60 ans et plus, libres de tout engagement professionnel ou mandat électif qui, soit par passion, soit par compétence, souhaite mener une réflexion bénévole sur des sujets divers proposés ou acceptés par la mairie.

Tous ces principes sont définis dans la Charte (dite) de Blois. Elle est d'application nationale.

Le Conseil des Sages peut être sollicité sur n'importe quelle question d'intérêt général se rapportant à la commune. Il se prononce sur des dossiers ou des projets soumis par la municipalité ou émanant du conseil lui-même.

C'est une force de réflexion et de proposition. Il n'a pas de pouvoir décisionnel. Il ne doit en aucun cas se substituer, ni aux élus, ni aux dispositifs déjà existants, il ne doit pas intervenir sur des sujets politiques ou culturels.

La durée du mandat est de trois ans renouvelable une fois. Voici sa composition sur notre commune :

Bernard Fosse Président, Elisabeth Berne, Dominique Gery, Jean Lou Plagnat, Marc Lyet, Michel Bruc, Michel Depeyre, Michel Gudfin, Christian Billon, Patrick Coravel, Agnès Monneron, Françoise Sencey, Christian Billon.

Voici quelques projets portés par le Conseil des Sages depuis sa création :

1. Réparation de l'arche à Notre Dame d'Ay,
2. Création de l'Echo d'Ay.
3. Aide à la construction de l'armoire à livre décidée par le Conseil des enfants,
4. Création du marché les vendredi après-midi,
5. Recensement et réhabilitation des chemins de promenades,
6. Réhabilitation du pont Saint Pierre,
7. Construction de la cabane d'observation à la demande du Conseil des enfants.

Conseil Municipal des Enfants

Le **Conseil Municipal des Enfants (CME)** a été créé sur notre commune en 2020 suite à l'élection de la nouvelle municipalité.

Les enfants de l'école primaire à partir du CE2 sont élus pour 2 ans. Chaque classe désigne 4 représentants, à parité filles / garçons, ils sont élus par la classe après une campagne électorale.

Chaque liste porte des projets et participe à une campagne avec réunions, débats et affichages.

Missions : les membres élus présentent des projets ; participent aux manifestations officielles ; chaque élu reçoit un kit composé entre autres d'une écharpe, d'un badge, d'un carnet, etc...

Ils exercent leur activité suivant une charte du Conseil Municipal des Enfants.

Projets réalisés : création d'une boîte à livres ; construction d'une cabane d'observation de la nature ; journées de nettoyage de la commune ; etc...

Projets en cours : exposition de photos de classes ; après-midi jeux de société avec le club des anciens (Club des Bruyères) ; journée nettoyage de la commune ; participation à la création d'un circuit de bosses pour vélos VTT.



A garder en mémoire

L'ACCA de St Romain d'Ay avec le concours de la Fédération Départementale de Chasse va organiser

Les 15 – 16 – 17 mars 2024

des journées découvertes des espèces présentes sur la commune ainsi que le ramassage de détritus.

Genèse de la soie de la Chine à l'Ardèche

La soie fut découverte en Chine il y a plus de 5000 ans. Selon la légende, c'est l'Impératrice Leizu connue sous le nom de Xi Ling Shi, qui aurait découvert le secret de la soie en observant les cocons de vers à soie, *Bombyx mori*, se développer sur les muriers de son jardin. Un cocon serait tombé dans son thé et en voulant le cueillir l'Impératrice aurait remarqué que ce cocon était composé d'un fil.

Les connaissances et les techniques de la sériciculture ont été gardées secrètes pendant des siècles, faisant de la soie un produit de grande valeur et un symbole de luxe depuis son origine. La sériciculture consiste à l'ensemble des opérations de la culture du mûrier, de l'élevage du ver à soie pour l'obtention du cocon, du dévidage du cocon et de la filature de la soie.

La Chine n'a jamais été un monde ignoré ni coupé de l'Europe. Sous le nom de Sérica, pays des Sères ou fabricants de soie, elle était connue des Grecs et des Romains. La soie a commencé à être livrée en Europe vers le IIème siècles avant J.C. grâce aux échanges commerciaux avec l'Asie et les Routes de la Soie. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge les voyages entre l'Europe et la Chine pouvaient durer plusieurs années. Marco Polo, le marchand vénitien, a entrepris son voyage en 1271 et est arrivé en Chine en 1275. Les voyageurs et les caravanes s'arrêtaient dans des points étapes, les caravansérails.

La Route de la Soie s'étendait sur plus de 6400 km, partant de Chang'an, actuelle Xi'an en Chine, pour rejoindre la Méditerranée orientale à Antioche en Turquie. Les principales marchandises échangées étaient la soie, les épices, les pierres précieuses, le jade, les produits en céramique et les textiles.

Au XIème siècle l'Empereur Byzantin, Justinien, aurait introduit des œufs de vers à soie en Europe. La production a commencé notamment en Grèce et en Italie, mais est restée limitée en raison du manque de connaissances des techniques de production. Puis, la sériciculture s'étend à d'autres pays européens tels que la France. La production de la soie était principalement réservée à la noblesse et à l'Eglise, elle était considérée comme un symbole de statut social et de richesse.

En 1444, Charles VII donne à Lyon trois foires annuelles qui attirent de nombreux marchands et banquiers italiens, notamment des Florentins. Le monopole national du commerce de la soie, accordé en 1450, achève d'établir Lyon comme centre de négoce incontournable de la soie.

L'importation massive des belles soieries de Florence et de Venise fait sortir l'argent du pays et déséquilibre la balance commerciale. Il faut attendre 1536 pour que François 1er pose les fondements de la Fabrique Lyonnaise. La Corporation des ouvriers "en drap d'or, d'argent et de soie" est constituée en 1540 à Lyon.

En 1548 Henri II entre dans la ville escortée de 459 maîtres tisseurs et 490 teinturiers venant essentiellement d'Italie. La soie grège (brute) est importée puis travaillée à Lyon par cette corporation.

En 1466 Louis XI proclame sa volonté d'introduire à Lyon l'art de faire des étoffes d'or et de soie pour diminuer ce déséquilibre financier. La première manufacture royale est implantée à Tours en 1470.

En 1599, l'agronome Olivier de Serres (Ardéchois de Villeneuve de Berg) publie un ouvrage référence qui fit date sur l'éducation (l'élevage) du ver à soie. Il jeta les bases du développement de cette industrie en répandant la culture du mûrier (base de la nourriture du *Bombyx*) et sur son éducation. En 1602, à la demande de Henry IV, il propose un plan d'élevage du ver à soie et fait planter 20000 mûriers aux Tuileries.

Il entreprend ainsi le développement systématique de la sériciculture, en particulier dans le Sud-Est de la France et en Ardèche, pour assurer une partie des besoins du royaume en soie grège.

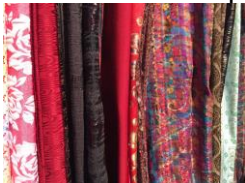
C'est véritablement au XVIIème siècle que la création et le commerce des luxueuses soieries lyonnaises prennent leur ampleur. A cette même époque, dans les départements voisins et notamment en Ardèche s'est développée la sériciculture. Cela permettra de limiter l'importation d'écheveaux de soie grège la matière première.

En 1660, Lyon compte plus de 3000 maîtres-ouvriers et plus de 10000 métiers à tisser. En 1667 Colbert, surintendant des Bâtiments et Manufactures de Louis XIV, exige une qualité irréprochable pour conquérir les marchés internationaux.

Au XVIIIème siècle, la sériciculture a atteint son apogée en France. La soie française est réputée pour sa qualité et est très demandée sur les marchés européens. La production de la soie se développe dans de nombreuses régions notamment en Cévennes, en Ardèche et en région Lyonnaise. A cette époque, l'industrie de la soie est devenue en France une source importante de richesse.

Avec l'avènement de l'industrialisation, l'industrie de la soie a connu des transformations majeures de culture et de filature, de nouvelles méthodes de production ont été réalisées permettant une production de haute qualité à grande échelle.

Cependant, la propagation des maladies affectant les vers à soie, la concurrence étrangère, entraînent une crise dans l'industrie de la soie française à la fin du XIXème siècle. L'apparition de la soie artificielle au XXème siècle a eu un impact décisif sur l'industrie de la soie naturelle.



Associations

Le comité des fêtes organise le dimanche 3 mars une matinée "Caillettes". Vous y êtes attendus nombreux.

Le Club des Bruyères a fêté les anniversaires le 30 novembre 2023. A cette occasion, une paella préparée par Monsieur Bonnet a été dégustée.

Le 7 décembre 2023, le concours de belote annuel a rassemblé 78 doublettes, ce fut une véritable réussite.



Le 21 décembre 2023, nous nous sommes retrouvés autour de la bûche.

Pour l'année 2024, toutes ces opérations qui permettent de nous retrouver les jeudis après-midi sont reconduites.

L'USVA a reçu le 18 décembre le Label Jeunes FFF Crédit Agricole "Excellence" par Jean-François Vallet, Président du District Drôme Ardèche de football, accompagné de Pierre Garcia représentant le Crédit Agricole et des élus municipaux des communes d'Ardoix, Préaux, Quintenas, Saint Romain d'Ay et Satillieu.

Merci à Jean-Paul Vallon Département de l'Ardèche, à Virginie Bonnet-Ferrand Région Auvergne Rhône Alpes pour leur présence à la remise du Label, pour leur accompagnement et leur aide.

Le Label Jeunes est un dossier de structuration des clubs basé sur 4 axes, Associatif, Éducatif, Sportif et Formation, fruits du travail quotidien des éducateurs et dirigeants du club depuis de nombreuses années. Seulement 5 clubs en Drôme Ardèche ont obtenu le niveau Excellence. Nous sommes fiers de la reconnaissance de notre niveau de formation.

Remerciements au District Drôme Ardèche de Football, au Crédit Agricole, partenaire de la FFF, pour leur générosité. Merci à nos sponsors sans qui notre évolution n'aurait pu aboutir.

Merci aux 70 éducateurs et 32 dirigeants, au Comité Directeur mais surtout à nos 2 salariés Benji et Noah pour ce travail du quotidien sur et en dehors des terrains et merci à nos 400 licenciés.

L'US Val d'Ay-USVA n'est pas seulement un club de football, c'est surtout la rencontre de tout un bassin, le Val d'Ay, que nous sommes fiers de représenter.

Prochaines manifestations du club :

- Coq'In randonnée pédestre VTT au départ et à l'arrivée de St Romain d'Ay, le lundi de Pâques (1er avril),
- Tournois jeunes U10/U11 et U12/U13 les 13 et 14 avril 2024 avec 20 équipes dans chaque catégorie,
- Tournoi féminin (date à fixer).

Amicale Laïque



En 2023 l'Amicale Laïque a renouvelé ses grandes manifestations.

Le fougot de février a réuni petits et grands.

Au mois de juin, l'Amicale s'est mobilisée pour la kermesse de la fête de l'école, la matinée moules-frites, le concours de pétanque et le bal en soirée.

Au dernier trimestre 2023, nous nous sommes retrouvés lors de la vente de jus de fruits et de sapins ; sur le stand du marché de Noël du village et du Comité des fêtes ; avec la venue du Père Noël à l'école, cela nous a permis de clôturer en beauté cette belle année.

L'Association soutient ainsi les dépenses de l'école par l'achat de matériels, de jeux et par des participations aux sorties et interventions scolaires (cinéma, spectacles, journée découverte en fin d'année).

Toute l'équipe de l'Amicale a hâte de vous retrouver en 2024 pour ses prochains moments de convivialité : le fougot le 16 février, la kermesse de l'école le 14 juin, la matinée moules-frites le 16 juin, le concours de pétanque et le bal le 22 juin.

